



Bulletin Officiel

N°6479 Mardi 16 Novembre 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 2

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LLOYD VIE 3

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

LLOYD VIE 4

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 5

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 09/11/2021*)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I
- FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2021

- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La Société "Lloyd Vie"

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société « LLOYD VIE » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le 16 Novembre 2021 à 10 heures du matin**, au siège de la société TPR sis à rue des usines Z.I Sidi Rézig 2033 Mégrine, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et du délai de convocation de l'Assemblée,
2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,
3. Lecture des rapports, général et spécial, du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2020,
4. Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020,
5. Affectation de résultat,
6. Quitus aux Administrateurs,
7. Désignation de deux nouveaux administrateurs,
8. Approbations des conventions règlementées au sens de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales,
9. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

La Société "Lloyd Vie"

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

La société LLOYD VIE publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 Novembre 2021.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie les modes et les délais de convocation et couvre toutes éventuelles nullités qui pourraient découler du non-respect des délais et des modes de convocation statutaires.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des Commissaires aux comptes, approuve sans aucune restriction ni réserve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers de l'exercice 2020 dans leur intégralité et tels qu'ils lui ont été présentés et certifiés par les commissaires aux comptes. Ces états financiers font ressortir un total actif net comptable pour un montant de 10 189 242,360 dinars et un résultat net comptable négatif de 182 935,449 TND.

TROISIEME RESOLUTION

Le bilan de l'exercice clos au 31/12/2020 dégage un résultat net comptable négatif pour un montant de 182 935,449 dinars. L'Assemblée Générale décide d'affecter ledit résultat au poste report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer deux Administrateurs de la société pour une durée d'un (01) an expirant avec l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant l'exercice clos le 31/12/2021.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions réglementées telles que décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur de tous extraits ou copies du présent Procès-verbal pour réaliser les formalités légales nécessaires.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
OPCM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	198,834	207,485	207,517
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	135,663	142,095	142,120
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	118,574	118,590
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	127,497	127,520
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	123,887	123,908
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	123,409	123,430
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	119,087	119,105
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	48,174	48,181
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,632	34,637
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	112,226	117,593	117,612
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,336	18,339
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	129,781	129,791
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,192	1,192
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	124,471	124,486
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	12,113	12,115
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	174,737	174,766
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	12,034	12,035
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	99,374	99,392
19	ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	-	101,391	101,409
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
20	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,934	1,936
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
21	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	63,361	65,582	65,588
22	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	132,558	138,420	138,441
23	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	105,737	109,400	109,372
24	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	110,485	110,502
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
25	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	139,134	139,060
26	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	532,723	532,429
27	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	137,536	137,447
28	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	173,948	173,908
29	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	95,444	99,904	99,813
30	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	125,190	130,801	130,813
31	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	176,431	175,895
32	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	154,574	154,164
33	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	22,000	23,412	23,414
34	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,737	90,757
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
35	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2228,842	2232,363
36	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	130,718	131,347
37	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	221,080	221,402
38	AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation
39	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	3,018	3,014
40	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,702	2,700
41	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,047	65,511
42	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,329	1,330
43	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,248	1,247
44	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,224	1,226
45	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	110,215	111,298
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
47	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1216,070	1214,716
48	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,173	13,344
49	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	9,852	10,666	10,667
50	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	-	11,590	11,785
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
51	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	89,485	89,471
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,324	1,323

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	109,043	109,061	
54 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	101,035	101,049	
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,696	107,103	107,119	
56 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	104,351	104,368	
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	106,233	106,253	
58 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	109,158	109,177	
59 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	105,760	105,776	
60 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	102,836	102,853	
61 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,880	102,889	
62 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	106,377	106,394	
63 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	108,302	108,321	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	105,520	105,532	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	104,751	104,762	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	104,688	104,704	
67 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	103,945	103,954	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	103,417	103,434	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	106,503	106,514	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	103,975	103,992	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	102,142	102,154	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	106,981	106,994	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	102,730	102,741	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	109,182	109,197	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	105,463	105,487	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	108,174	108,194	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
77 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	110,002	110,123	
SICAV MIXTES								
78 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,866	65,927	
79 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	99,313	99,470	
80 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	18,079	18,078	
81 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	287,661	287,622	
82 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2295,895	2293,290	
83 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,420	70,407	
84 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,890	55,896	
85 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,824	106,789	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
86 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,796	11,802	
87 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	15,204	15,199	
88 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,263	16,261	
89 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,207	14,197	
90 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,634	144,641	
91 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,252	9,641	
92 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	109,488	101,488	101,434	
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	78,078	78,145	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,689	78,678	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	101,192	101,331	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	95,322	95,469	
97 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,727	10,706	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	101,872	101,509	
99 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	152,741	152,925	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	107,088	107,558	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,245	118,177	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	119,768	119,877	
103 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	191,550	192,670	
104 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,574	177,659	
105 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	170,569	171,027	
106 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,100	23,422	
107 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	144,861	145,866	
108 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	161,195	161,262	
109 TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5495,775	5515,164	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	91,353	91,284	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4636,319	4646,580	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,379	10,392	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	168,903	169,638	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11250,931	11251,810	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
117 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	124,920	124,850	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « LLOYD Vie », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111

32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200

69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500

26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 09/11/2021

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 09/11/2021

57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windemere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 09/11/2021

85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
- (2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
- (3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
- (4) FCP en liquidation anticipée
- (5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
- (6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

Tunis, le 30 Septembre 2021

**A MESSIEURS LES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
GESTIONNAIRE « UNITED GULF
FINANCIAL SERVICES – NORTH
AFRICA - UGFS »**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

**Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire « UNITED GULF
FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS »**

I- *Rapport sur l'audit des états financiers*

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2020**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **7.388.402 DT** et une valeur liquidative égale à **7.785,459 DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » au **31 décembre 2020**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états

financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- 1- L'absence d'une situation auditée des sociétés en portefeuille ou d'autres critères objectifs tels que mentionnés dans le prospectus d'émission du Fonds, ne nous permet pas de nous prononcer sur les éventuelles moins-values latentes sur ces titres pouvant affecter la valeur liquidative.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions

relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention

des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Skander MILADI

Partner
FMBZ KPMG TUNISIE
FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1063-Tunis
MF.:S10863T/A/M/000 - RC:8148992002
Tél: +216 1 194 3447 Fax: +216 1 194 320
E-mail:tn.fmbz@kpmg.com

ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS AU 31.12.2020

FCPR Tunisian Development Fund (TDF I)

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
ACTIFS			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	6 518 443	7 710 940
a- Actions et valeurs assimilées		5 818 443	7 010 940
b- Obligations et valeurs assimilées		700 000	700 000
c- Autres valeurs		0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	513 884	503 481
a- Placements monétaires		502 188	502 532
b- Disponibilités		11 696	949
Créances d'exploitations	AC3	370 751	157 836
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		7 403 078	8 372 257
PASSIFS		14 676	57 412
Opérateurs créditeurs	PA1	-17 550	57 119
Autres créditeurs divers	PA2	32 226	293
ACTIF NET		7 388 402	8 314 845
Capital	CP1	8 044 407	9 063 443
Sommes distribuables		-656 006	-748 598
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-748 598	-603 009
b- Résultat distribuable de la période		92 592	-145 588
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		7 403 078	8 372 257

FCPR Tunisian Development Fund (TDF I)

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus du portefeuille-titres	PR1	257 706	73 407
a- Dividendes		44 791	83 991
b- Revenus des obligations		212 915	-10 584
c- Revenus des autres valeurs		0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	32 392	4 958
Total des revenus des placements		290 098	78 365
Charges de gestion des placements	CH 1	-197 147	-222 322
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		92 951	-143 957
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-359	-1 631
RESULTAT D'EXPLOITATION		92 592	-145 588
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		92 592	-145 588
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-1 022 698	-1 014 996
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		3 662	138 296
Frais de négociation de titres		0	-1 478
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-926 444	-1 023 767

FCPR Tunisian Development Fund (TDF I)

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	-926 444	-1 023 767
a- Résultat d'exploitation	92 592	-145 588
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-1 022 698	-1 014 996
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	3 662	138 296
d- Frais de négociation de titres	0	-1 478
Distributions de dividendes	0	0
Transactions sur le capital	0	0
a- Souscriptions	0	0
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
b- Rachats	0	0
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-926 444	-1 023 767
ACTIF NET		
a- Début de période	8 314 845	9 338 612
b- Fin de période	7 388 402	8 314 845
NOMBRE D'ACTIONS		
a- Début de période	949	949
b- Fin de période	949	949
VALEUR LIQUIDATIVE	7 785,459	8 761,691
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-11,142%	-10,963%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« **FCPR Tunisian Development Fund I** » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « United Gulf Financial Services-North Africa » et de la Banque Internationale Arabe de Tunisie et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 17 Mars 2010.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises qui réalisent les projets prévus à l'article 21 de la loi n° 88-92 du 2 août 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres.

Le montant du fonds est de D : 15.000.000 réparti en 1.500 parts de D : 10.000 chacune. Au 31.12.2020, il a été souscrit et clôturé à hauteur de 9.490.000 DT (en valeur nominale) libérés totalement.

Sa durée de vie est de 10 ans, prorogeable de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

Toutefois, les revenus dont le taux de rémunération au 01er Janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le TMM-1 sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 35% et ce, du 10.06.2020 au 31.12.2020.

Le Fonds Commun de Placement à Risque « **FCPR Tunisian Development Fund I** » est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la Banque Internationale Arabe de Tunisie. Le gestionnaire étant UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2020**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et titres OPCVM sont évalués, en date du **31.12.2020**, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les OPCVM. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux normes internationales définies par l'EVCA (European Venture Capital Association). La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et est calculée selon différentes approches arrêtées par le comité stratégique du fonds.

Les principales méthodes de référence sont les suivantes :

- la méthode d'évaluation du prix d'un investissement récent,
- la méthode des multiples de résultats,
- la méthode de l'actif net,
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de la société,
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de l'investissement,
- la méthode des références sectorielles,
- etc.

3.3- Evaluation des obligations et valeurs similaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale, au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2020 à 6.518.443 DT et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Plus ou moins-value latente	Valeur au 31.12.2020	Méthode d'évaluation	% Actif net	% Montant souscrit en nominal
a- Actions et valeurs assimilées		7 486 333	-1 667 890	5 818 443		78,75%	78,89%
Titres OPCVM		1 226 343	25 201	1 251 544		16,94%	12,92%
TPF	11 465	1 125 164	19 628	1 144 792	Valeur Liquidative	15,49%	11,86%
UGFS BONDS FUND	8 520	93 959	5 061	99 019	Valeur Liquidative	1,34%	0,99%
SICAV PATRIMOINE	57	7 221	512	7 733	Valeur Liquidative	0,10%	0,08%
Actions Non Cotées		6 259 990	-1 693 091	4 566 899		61,81%	65,96%
ROYAL DRINKS	98 000	980 000	-291 712	688 288	Mix (Multiple EBITDA, Actif net réévalué)	9,32%	10,33%
FERTIMED	130 000	1 300 000	0	1 300 000	Offre de rachat récente	17,60%	13,70%
SHAMS TECHNOLOGY	100 000	1 000 000	-250 000	750 000	Coût d'acquisition avec décote	10,15%	10,54%
SOCHA	57 999	579 990	115 998	695 988	Transaction récente	9,42%	6,11%
GREEN FRUITS	120 000	1 200 000	-667 377	532 623	Actif Net Réévalué	7,21%	12,64%
KAN PHARMA	120 000	1 200 000	-600 000	600 000	Coût d'acquisition avec décote	8,12%	12,64%
			0				
b- Obligations et valeurs assimilées		700 000	0	700 000		9,47%	7,38%
SOCHA OCA	70 000	700 000	0	700 000	Coût amorti	9,47%	7,38%
Total (a+b)		8 186 333	-1 667 890	6 518 443		88,23%	86,26%

AC 2 : Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et avoirs en banque s'élèvent au 31.12.2020 à 513.884 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Placements monétaires		
Contrat Moudharba	500 000	500 000
Intérêts courus sur Moudharba	2 188	2 532
Sous-Total 1	502 188	502 532
Disponibilités		
Avoirs en banques	11 696	949
Sous-Total 2	11 696	949
Total (1+2)	513 884	503 481

AC 3 : Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2020 à 370.751 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Intérêts à recevoir	370 751	157 836
Total	370 751	157 836

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2020 à -17.550 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Rémunération du gestionnaire à payer (a)	-20 968	47 633
Rémunération du dépositaire à payer	3 418	9 486
Total	-17 550	57 119

(a) Ce compte se détaille au 31.12.2020 comme suit :

Désignation	31.12.2020
FRAIS DE GESTION 4 ^{ème} trimestre 2020	38 252
AVOIR /FRAIS DE GESTION 2019	-32 312
AVOIR/FRAIS DE GESTION 2020	-26 908
Total	-20 968

PA2 : Autres créiteurs divers

Cette rubrique s'élève au 31.12.2020 à 32.226 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Etat, retenues à la source	2 226	293
Avance sur promesse de cessions actions	30 000	0
Total	32 226	293

CP1 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2020	
Montant en Nominal	9 490 000
Nombre de parts	949
Nombre de porteurs de parts	7
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant en Nominal	0
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts	0
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant en Nominal	0
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts	0
Capital au 31.12.2020	
Montant en Nominal	9 490 000
Nombre de parts	949
Nombre de porteurs de parts	7

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 01.01.2020	9 063 443	9 063 443
Souscriptions de la période	0	0
Rachats de la Période	0	0
Autres Mouvements	-1 019 036	-1 675 041
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1 022 698	-1 022 698
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	3 662	3 662
Sommes distribuables de l'exercice		-656 006
Montant Fin de période au 31.12.2020	8 044 407	7 388 402

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

PR1 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.12.2020 à 257.706 DT, se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Dividendes	44 791	83 991
Revenus des obligations et valeurs assimilées	212 915	-10 584
Total	257 706	73 407

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.12.2020 à 32.392 DT, se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus des placements monétaires	95	125
Revenus MOUDHARBA	32 297	4 833
Total	32 392	4 958

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.12.2020 à 197.147 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Rémunération du gestionnaire	188 372	212 359
Rémunération du dépositaire	8 775	9 964
Total	197 147	222 322

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.12.2020 à 359 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Services bancaires et assimilés	254	1 561
Impôts et Taxes	105	70
Total	359	1 631

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Revenus des placements	305,688	82,576	134,428	136,000
Charges de gestion des placements	-207,742	-234,270	-280,608	-225,000
Revenus net des placements	97,946	-151,694	-146,180	-89,000
Autres charges	-0,378	-1,718	-0,483	-2,000
Résultat d'exploitation (1)	97,568	-153,412	-146,663	-91,000
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	97,568	-153,412	-146,663	-91,000
Variation des plus (ou moins) values potentielles	-1 077,658	-1 069,543	1 797,845	-248,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3,859	145,728	-1,367	-1,000
Frais de négociation	0,000	-1,558	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	-1 073,799	-925,373	1 796,477	-249,000
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-976,231	-1 078,785	1 649,814	-339,000
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-1 073,799	-925,373	1 796,477	-249,000
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	-1 073,799	-925,373	1 796,477	-249,000
Valeur liquidative	7 785,459	8 761,691	9 840,476	8 191,000
Ratios de gestion des placements				
Charges / actif net moyen	2,51%	2,52%	3,11%	2,69%
Autres charges / actif net moyen	0,00%	0,02%	0,01%	0,02%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,18%	-1,65%	-1,63%	-1,09%

5-2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du **FCPR Tunisian Development Fund I** est confiée à UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS.

UGFS est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds **FCPR Tunisian Development Fund I**.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération variable détaillée comme suit :

- Frais de gestion de 2,50% HT sur les montants souscrits, libérés et investis et 1% HT sur les montants souscrits et non investis calculés au maximum de l'actif net, et ;
- Commission de succès : 20% de la différence entre le taux de rendement annuel réalisé et le (TRI) minimum de 10%.

5-3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la BIAT. En rémunération de ses services, le Dépositaire perçoit une commission annuelle égale à 0.1% HT du montant de l'actif net du Fonds évalué au 31/12 de chaque année avec un minimum de 6.000 DT.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

Tunis, le 30 Septembre 2021

**A MESSIEURS LES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
GESTIONNAIRE « UNITED GULF
FINANCIAL SERVICES – NORTH
AFRICA - UGFS »**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

**Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire UNITED GULF
FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS,**

I- *Rapport sur l'audit des états financiers*

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2020**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **17.640.938 DT** et une valeur liquidative égale à **9.093,267 DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » au **31 décembre 2020**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus

amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- 1- L'absence d'une situation auditée des sociétés en portefeuille ou d'autres critères objectifs tels que mentionnés dans le prospectus d'émission du Fonds, ne nous permet pas de nous prononcer sur les éventuelles moins-values latentes sur ces titres pouvant affecter la valeur liquidative.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund**

Il » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à

l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Skander MILADI

Partner
FMBZ KPMG TUNISIE
FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Royal-Les Berges du Lac II 1053-Tunis
MF.: 810663T/A/M/000 - RC: B148992002
Tél: 71.194.344 / Fax: 71.194.320
E-mail: fmmbz@kpmg.com

ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS AU 31.12.2020

FCPR Tunisian Development Fund (TDF II)

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
ACTIFS			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	17 607 178	19 812 697
a- Actions et valeurs assimilées		11 386 100	12 574 040
b- Obligations		4 350 000	4 350 000
c- Autres Valeurs		1 871 078	2 888 657
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	546 388	174 348
a- Placements monétaires		443 253	78 269
b- Disponibilités		103 135	96 079
Créances d'exploitation	AC3	59 757	314 242
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		18 213 324	20 301 287
PASSIFS		572 386	880 227
Opérateurs créditeurs	PA1	521 564	857 990
Autres créditeurs divers	PA2	50 822	22 237
ACTIF NET		17 640 938	19 421 060
Capital	CP1	18 937 100	20 125 040
Sommes distribuables		-1 296 162	-703 980
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-703 980	-505 441
b- Résultat distribuable de la période		-592 182	-198 539
c- Régul. Résultat distribuable de la période		0	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		18 213 324	20 301 287

FCPR Tunisian Development Fund (TDF II)

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus du portefeuille-titres	PR1	-23 350	403 459
a- Dividendes		0	0
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		-23 350	403 459
c- Revenus des autres valeurs		0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	1 518	2 457
Total des revenus des placements		-21 832	405 916
Charges de gestion des placements	CH 1	-547 053	-598 075
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-568 885	-192 159
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-23 297	-6 380
RESULTAT D'EXPLOITATION		-592 182	-198 539
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-592 182	-198 539
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1 187 940	90 386
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-1,187 940	90 386
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0	0
Frais de négociation de titres		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 780 122	-108 153

FCPR Tunisian Development Fund (TDF II)

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	-1 780 122	-108 153
a- Résultat d'exploitation	-592 182	-198 539
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-1 187 940	90 386
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0	0
d- Frais de négociation de titres	0	0
Distributions de dividendes	0	0
Transactions sur le capital	0	0
a- Souscriptions	0	0
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
b- Rachats	0	0
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1 780 122	-108 153
ACTIF NET		
a- Début de période	19 421 060	19 529 213
b- Fin de période	17 640 938	19 421 060
NOMBRE D'ACTIONS		
a- Début de période	1 940	1 940
b- Fin de période	1 940	1 940
VALEUR LIQUIDATIVE	9 093,267	10 010,855
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-9,166%	-0,554%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« **FCPR Tunisian Development Fund II** » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « United Gulf Financial Services-North Africa » et d'El Baraka Bank Tunisia et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 14 Février 2013.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des sociétés établies en Tunisie et non cotées à la bourse des valeurs mobilières à l'exception de celles exerçant dans le secteur immobilier relatif à l'habitat.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres.

Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés dans la limite de 15% dans les sociétés dans lesquelles le Fonds détient au moins 5% du capital. Le montant du fonds est de D : 20.000.000 réparti en 2.000 parts de D : 10.000 chacune. Au 31.12.2020, il a été souscrit et clôturé à hauteur de 19.596.000 DT libérés totalement. Sa durée de vie est de 8 ans, prorogeable de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

Toutefois, les revenus dont le taux de rémunération au 01^{er} Janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le TMM-1 sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 35% et ce, du 10.06.2020 au 31.12.2020.

Le Fonds Commun de Placement à Risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est El Baraka Bank Tunisia. Le gestionnaire étant UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2020**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et OPCVM sont évalués, en date du **31.12.2020**, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les OPCVM. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux normes internationales définies par l'EVCA (European Venture Capital Association). La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et est calculée selon différentes approches arrêtées par le comité stratégique du fonds.

Les principales méthodes de référence sont les suivantes :

- la méthode d'évaluation du prix d'un investissement récent,
- la méthode des multiples de résultats,
- la méthode de l'actif net,
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de la société,
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de l'investissement,
- la méthode des références sectorielles,
- etc.

3.3- Evaluation des obligations et valeurs similaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale, au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élevé au 31.12.2020 à 17.607.178 DT et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Plus ou moins-value latente / Intérêts courus	Valeur au 31.12.2020	Méthode d'évaluation 2020	% Actif net	% Montant souscrit en nominal
a- Actions et valeurs assimilées				11 386 100		64,54%	61,57%
Actions Non Cotées		11 945 000	-558 900	11 386 100			
AGRILAND	206 000	2 060 000	3 728 600	5 788 600	Offre de prix	32,81%	10,62%
KAN PHARMA	200 000	2 000 000	-1 000 000	1 000 000		5,67%	10,31%
LAZER TECH	20 000	500 000	-500 000	0		0,00%	2,58%
SOMODIA	15 000	1 500 000	-375 000	1 125 000		6,38%	7,73%
SOHEF	24 500	2 450 000	-1 837 500	612 500	Coût d'acquisition avec décote	3,47%	12,63%
SANIFOOD	9 000	900 000	-225 000	675 000		3,83%	4,64%
FRIGOMEN	40 000	400 000	-200 000	200 000		1,13%	2,06%
SHAMS TECHNOLOGY SA	60 000	600 000	-150 000	450 000		2,55%	3,09%
BEST FRUITS	6 850	685 000	0	685 000		3,88%	3,53%
IDZ	85 000	850 000	0	850 000	Coût d'acquisition	4,82%	4,38%
b- Obligations				4 350 000		24,66%	22,42%
OCA		4 350 000	0	4 350 000			
OCA FRIGOMEN 17-07-2017	80 000	800 000	0	800 000	Coût amorti	4,53%	4,12%
OCA SHAMS TECHNOLOGY 25/10/2017	120 000	1 200 000	0	1 200 000	Coût amorti	6,80%	6,19%
OCA IDZ	155 000	1 550 000	0	1 550 000	Coût amorti	8,79%	7,99%
OCA SANIFOOD	8 000	800 000	0	800 000	Coût amorti	4,53%	4,12%
c- Autres valeurs				854 815		4,85%	4,92%
CCA		954 815	-100 000	854 815			
CCA KAN PHARMA	1	39 815	0	39 815	Coût amorti	0,23%	0,21%
CCA LASER TECH DENTAL INDUSTRY	1	100 000	-100 000	0	Coût amorti	0,00%	0,52%
CCA BEST FRUIT	1	815 000	0	815 000	Coût amorti	4,62%	4,20%

Titres participatifs		1 000 000	16 263	1 016 263		5,76%	5,15%
TITRE PARTICIPATIF ZITOUNA 25-12-2022	10 000	1 000 000	16 263	1 016 263	Coût amorti	5,76%	5,15%
Total		18 249 815	-642 637	17 607 178		99,81%	94,07%

AC 2 : Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent au 31.12.2020 à 546.388 DT, ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Placements monétaires		
Compte SAVING	443 253	78 269
Sous-Total 1	443 253	78 269
Disponibilités		
Avoirs en banques	166	79
Sommes à l'encaissement	102 970	96 000
Sous-Total 2	103 135	96 079
Total (1+2)	546 388	174 348

AC 3 : Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2020 à 59.757 DT, elles se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Intérêts à recevoir sur OCA / CCA	231 048	314 242
Provision sur intérêts antérieurs impayés sur OCA (Bilan)	-171 291	0
Total	59 757	314 242

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2020 à 521.564 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Rémunération du gestionnaire à payer	521 564	857 796
Rémunération du dépositaire à payer	0	194
Total	521 564	857 990

PA2 : Autres créiteurs divers

Cette rubrique s'élève au 31.12.2020 à 50.822 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Charges administratives à payer (comité CHARIAA)	12 260	22 222
Etat, retenues à la source	38 562	15
Total	50 822	22 237

CP1 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2020	
Montant en Nominal	19 400 000
Nombre de parts	1 940
Nombre de porteurs de parts	5
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant en Nominal	0
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts	0
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant en Nominal	0
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts	0
Capital au 31.12.2020	
Montant en Nominal	19 400 000
Nombre de parts	1 940
Nombre de porteurs de parts	5

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 01.01.2020	20 125 040	20 125 040
Souscriptions de la période	0	0
Rachats de la Période	0	0
Autres Mouvements	-1 187 940	-2 484 102
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-1 187 940	-1 187 940
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0	0
Sommes distribuables de l'exercice		-1 296 162
Montant Fin de période au 31.12.2020	18 937 100	17 640 938

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

PR1 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.12.2020 à -23.350 DT, se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
a- Dividendes	0	0
Sous-Total 1	0	0
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Intérêts sur OCA / CCA	16 806	242 951
Provisions sur intérêts antérieurs impayés sur OCA	-171 291	0
Sous-Total 2	-154 485	242 951
c- Revenus des autres valeurs		
Revenus des titres participatifs ZITOUNA	131 134	160 508
Sous-Total 3	131 134	160 508
Total (1+2+3)	-23 350	403 459

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.12.2020 à 1.518 DT, se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus du Compte SAVING	1 518	2 457
Total	1 518	2 457

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.12.2020 à 547.053 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Rémunération du gestionnaire	523 251	573 919
Rémunération du dépositaire	23 801	24 157
Total	547 053	598 075

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2020 au 31.12.2020 à 23.297 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Impôts et Taxes	13 872	120
Frais administratifs (comité CHARIAA)	9 199	6 260
Services bancaires	226	0
Total	23 297	6 380

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Revenus des placements	-11,254	209,235	106,711	249,754
Charges de gestion des placements	-281,986	-308,286	-304,565	-305,386
Revenus nets des placements	-293,240	-99,051	-197,854	-55,632
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-12,009	-3,289	-3,541	-3,510
Résultat d'exploitation	-305,248	-102,340	-201,395	-59,142
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	-305,248	-102,340	-201,395	-59,142
Variation des (+) ou (-) values potentielles	-612,340	46,591	-51,278	-7,361
(+) ou (-) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	0,000
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	-612,340	46,591	-51,278	-7,361
Résultat net de l'exercice	-917,589	-55,749	-252,673	-66,503
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-612,340	46,591	-51,278	-7,361
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	-612,340	46,591	-51,278	-7,361
Valeur liquidative	9 093,267	10 010,855	10 066,604	10 319,277
Ratios de gestion des placements				
Charges/actif net moyen	-2,95%	-3,07%	-2,99%	-2,94%
Autres charges/actif net moyen	-0,13%	-0,03%	-0,03%	-0,03%
Résultats distribuables de l'ex./actif net moyen	-3,20%	-1,02%	-1,98%	-0,57%

5-2 Rémunération du gestionnaire

La gestion de **FCPR Tunisian Development Fund II** est confiée à UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS.

UGFS est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds **FCPR Tunisian Development Fund II**.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération variable détaillée comme suit :

- Frais de gestion de 2,50% HT sur les montants souscrits, libérés et investis et 1,5% HT sur les montants souscrits, libérés et non investis calculés sur l'actif net, et ;
- Commission de performance : 20% de la différence entre le taux de rendement annuel (TRI) réalisé et le taux annuel capitalisé de 10%.

5-3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la BARAKA BANK. En rémunération de ses services, le Dépositaire perçoit une commission annuelle égale à 0.1% HT du montant de l'actif net du Fonds évalué au 31/12 de chaque année sans que cette rémunération ne soit inférieure à 20.000 DT HT par an.

5-4 Frais du comité de conformité (Chariaa Board)

La fonction de ce comité est de conseiller et d'assister le gestionnaire afin que les contrats et les produits soient en conformité avec les principes de la Chariaa. En rémunération de ses services, ce comité perçoit une rémunération qui ne peut être supérieure à 15.000 DT par an.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Septembre 2021 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2021, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **75 137 180** dinars et un résultat bénéficiaire de la période de **758 215** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Septembre 2021, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 85,73% de l'actif total au 30 septembre 2021 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	64 416 316,263	61 950 862,125	62 310 672,407
	a- Obligations et valeurs assimilées		64 416 316,263	61 950 862,125	62 310 672,407
	b- Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	10 720 863,653	23 000 829,854	22 536 975,455
	a- Placements monétaires		5 524 919,826	15 471 188,871	4 991 165,113
	b- Disponibilités		5 195 943,827	7 529 640,983	17 545 810,342
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	0,000	13,311	13,311
	TOTAL ACTIF		75 137 179,916	84 951 705,290	84 847 661,173
	<u>PASSIF</u>		<u>316 922,380</u>	<u>626 944,852</u>	<u>351 243,311</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	292 439,112	597 117,571	260 278,824
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	24 483,268	29 827,281	90 964,487
	<u>ACTIF NET</u>		<u>74 820 257,536</u>	<u>84 324 760,438</u>	<u>84 496 417,862</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.7	72 650 143,739	81 839 074,030	81 203 718,326
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.8	<u>2 170 113,797</u>	<u>2 485 686,408</u>	<u>3 292 699,536</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		680,496	652,763	647,618
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 169 433,301	2 485 033,645	3 292 051,918
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		75 137 179,916	84 951 705,290	84 847 661,173

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
PR 1	Revenus du portefeuille-titres	3.1	819 705,271	2 292 298,652	746 728,851	2 307 581,535	3 066 625,777
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		819 705,271	2 292 298,652	746 728,851	2 307 581,535	3 066 625,777
PR 2	Revenus des placements monétaires	3.2	122 741,466	516 680,264	278 137,846	733 036,020	1 024 260,846
	Total des revenus des placements		942 446,737	2 808 978,916	1 024 866,697	3 040 617,555	4 090 886,623
CH 1	Charges de gestion des placements	3.9	-168 635,864	-515 971,301	-188 572,549	-551 644,436	-742 504,830
	Revenu net des placements		773 810,873	2 293 007,615	836 294,148	2 488 973,119	3 348 381,793
CH 2	Autres charges	3.10	-24 976,671	-75 844,739	-29 884,236	-87 894,853	-118 033,293
	Résultat d'exploitation		748 834,202	2 217 162,876	806 409,912	2 401 078,266	3 230 348,500
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation		17 196,143	-47 729,575	83 631,456	83 955,379	61 703,418
	Sommes distribuables de la période		766 030,345	2 169 433,301	890 041,368	2 485 033,645	3 292 051,918
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-17 196,143	47 729,575	-83 631,456	-83 955,379	-61 703,418
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		9 381,240	27 837,810	9 381,240	27 939,780	37 321,020
	Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		0,000	576,500	0,000	0,000	0,000
	Frais de négociation de titres		0,000	0,000	-5,319	-5,319	-5,319
	Résultat net de la période		758 215,442	2 245 577,186	815 785,833	2 429 012,727	3 267 664,201

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>758 215,442</u>	<u>2 245 577,186</u>	<u>815 785,833</u>	<u>2 429 012,727</u>	<u>3 267 664,201</u>
a- Résultat d'exploitation	748 834,202	2 217 162,876	806 409,912	2 401 078,266	3 230 348,500
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	9 381,240	27 837,810	9 381,240	27 939,780	37 321,020
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	576,500	0,000	0,000	0,000
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	-5,319	-5,319	-5,319
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-2 802 340,566</u>	<u>0,000</u>	<u>-3 271 674,213</u>	<u>-3 271 674,213</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>847 738,837</u>	<u>-9 119 396,946</u>	<u>3 914 213,870</u>	<u>3 404 643,685</u>	<u>2 737 649,635</u>
a- Souscriptions	17 509 913,891	44 163 253,204	12 272 761,06	28 281 390,621	37 090 087,479
- Capital	17 205 300,000	43 324 000,000	12 072 000,000	27 657 100,000	36 225 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-129 946,619	-332 037,116	-97 259,313	-225 492,632	-293 417,886
- Régularisation des sommes distribuables	434 560,510	1 171 290,320	298 020,368	849 783,253	1 158 105,365
b- Rachats	16 662 175,054	53 282 650,150	8 358 547,185	24 876 746,936	34 352 437,844
- Capital	16 368 400,000	51 973 600,000	8 210 200,000	24 283 800,000	33 502 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-123 581,532	-399 648,219	-66 011,170	-198 314,620	-271 402,930
- Régularisation des sommes distribuables	417 356,586	1 708 698,369	214 358,355	791 261,556	1 121 840,774
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 605 954,279	-9 676 160,326	4 729 999,703	2 561 982,199	2 733 639,623
<u>AN4- Actif Net</u>					
<u>a- En début de période</u>	73 214 303,257	84 496 417,862	79 594 760,735	81 762 778,239	81 762 778,239
<u>b- En fin de période</u>	74 820 257,536	74 820 257,536	84 324 760,438	84 324 760,438	84 496 417,862
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
<u>a- En début de période</u>	723 618	818 483	786 364	791 249	791 249
<u>b- En fin de période</u>	731 987	731 987	824 982	824 982	818 483
VALEUR LIQUIDATIVE	102,215	102,215	102,214	102,214	103,235
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,07%	3,89%	3,91%	3,94%	3,95%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2021

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a été créée en 1993, sous forme de SICAV obligataire de type distribution

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêtés.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2021 d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
BTA	(1)	50 503 557,153	50 468 343,584	50 820 599,564
Obligations émises par l'Etat	(2)	5 089 479,451	612 823,221	620 325,884
Obligations des Sociétés	(3)	8 823 279,659	10 869 695,320	10 869 746,959
Total		64 416 316,263	61 950 862,125	62 310 672,407

(1) Bons de trésor assimilable :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
BTA et Emprunts de l'Etat		54 687 658,956	55 593 036,604	73,99%
BTA		49 687 658,956	50 503 557,153	67,22%
BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	5 062 053,990	6,74%
BTA-04-2028	1 000	935 200,000	988 542,393	1,32%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	7 164 660,630	9,54%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	32 113 355,482	42,74%
BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	5 174 944,658	6,89%

(2) Obligations émises par l'Etat

Obligations émises par l'Etat		5 000 000,000	5 089 479,451	6,77%
Emprunts de l'Etat		5 000 000,000	5 089 479,451	6,77%
EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	12 500	1 250 000,000	1 272 180,821	1,69%
EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	3 750	3 750 000,000	3 817 298,630	5,08%

(3) Obligations :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		8 515 408,000	8 823 279,659	11,74%
AMENBANK ES2009	30 000	598 800,000	598 871,528	0,80%
AMENBANK2008(B)	20 000	700 000,000	714 283,836	0,95%
AMENBANKSUB2010	18 000	479 340,000	481 658,641	0,64%
ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	5 000	500 000,000	534 597,260	0,71%
BH 2009CATB	50 000	1 535 000,000	1 583 857,578	2,11%
BNASUB09	23 300	465 068,000	474 810,729	0,63%
CIL 2017 - 7.95%	10 000	400 000,000	413 939,726	0,55%
HL 2016-2 7.65%	19 400	388 000,000	407 972,326	0,54%
HL 2017-3 8%	10 000	400 000,000	417 393,973	0,56%
HL 2020-2 10.6%	6 500	650 000,000	698 626,411	0,93%
TLF 2020 SUB 10.25%	10 000	1 000 000,000	1 055 041,096	1,40%
TLF 2021-1 9.7 %	4 100	410 000,000	424 731,244	0,57%
TLS2017-2- 7.95%	10 000	400 000,000	416 379,178	0,55%
UIB 2016-A 7.4%	9 500	190 000,000	198 258,805	0,26%
UIB2009-1 CAT B	20 000	399 200,000	402 857,328	0,54%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations - Intérêts	224 140,122	526 073,713	151 167,560	531 735,845	695 213,347
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - Intérêts	595 565,149	1 766 224,939	595 561,291	1 775 845,690	2 371 412,430
TOTAL	819 705,271	2 292 298,652	746 728,851	2 307 581,535	3 066 625,777

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2021 à 10 720 863,653 DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	5 524 919,826	15 471 188,871	4 991 165,113	7,35%
Disponibilités	(2)	5 195 943,827	7 529 640,983	17 545 810,342	6,92%
Total		10 720 863,653	23 000 829,854	22 536 975,455	14,27%

(1) Placements monétaires :

a- Certificats de dépôt

Emetteur	Taux de Rémunération	durée /J	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
CD AIL	8,80%	370	21/06/2021	1 500 000,000	1 529 920,000	2,04%
CD UBCI	6,26%	20	20/09/2021	3 988 909,681	3 994 999,826	5,32%
Total placement certificats de dépôt				5 488 909,681	5 524 919,826	7,35%

(2) Disponibilités :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Dépôts à terme	2 000 000,000	0,000	8 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	3 259,617	0,000	47 763,946
Intérêts courus/DAV (POT)	58 888,720	153 131,890	105 181,966
Avoirs en banque	3 133 795,490	7 376 509,093	9 392 864,430
Total	5 195 943,827	7 529 640,983	17 545 810,342

a- Dépôt à terme

Banque	Taux de Rémunération	durée /J	Date de souscription	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
UBCI	6,73%	90	06/04/2021	2 000 000,000	2 003 259,617	2,67%
Total placement dépôt à terme				2 000 000,000	2 003 259,617	2,67%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Intérêts des certificats de dépôt	55 363,376	235 934,849	94 832,711	238 457,008	378 888,602
Intérêts sur les avoirs bancaires	67 378,090	280 745,415	183 305,135	494 579,012	645 372,244
TOTAL	122 741,466	516 680,264	278 137,846	733 036,020	1 024 260,846

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>
	* BATAM	152 326,650	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal	<u>3 703 000,000</u>	<u>3 703 000,000</u>	<u>3 703 000,000</u>
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Autres Actifs :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
AC4	Autres Actifs	0,000	13,311	13,311
	RS sur achats obligations des Sociétés	0,000	13,311	13,311

3.5 - Opérateurs créditeurs :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
PA 1	Opérateurs créditeurs	292 439,112	597 117,571	260 278,824
	Frais de gestionnaire	38 411,504	42 952,636	43 473,760
	Frais de dépositaire	37 752,893	81 923,928	21 206,713
	Frais des distributeurs	216 274,715	472 241,007	195 598,351

3.6 - Autres créditeurs divers :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
PA 2	Autres créditeurs divers	24 483,268	29 827,281	90 964,487
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	101,700	0,000	59 005,668
	Redevance CMF	6 180,971	6 956,339	7 301,215
	Charges à payer sur l'exercice encours	18 200,597	22 870,942	24 657,604

3.7 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2020</u>	
* Montant en nominal	81 848 300
* Nombre de titres	818 483
* Nombre d'actionnaires	979
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	43 324 000
* Nombre de titres émis	433 240
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	51 973 600
* Nombre de titres rachetés	519 736
<u>Capital au 30/09/2021</u>	
* Montant en nominal	73 198 700
* Nombre de titres	731 987
* Nombre d'actionnaires	938

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 30/09/2021 s'élève à – **9 676 160,326** Dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 30/09/2021 est de 731 987 contre 818 483 au 31/12/2020.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2020</u>	<u>81 203 718,326</u>	<u>81 203 718,326</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>43 324 000,000</u>	<u>43 324 000,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-51 973 600,000</u>	<u>-51 973 600,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>96 025,413</u>	<u>2 266 139,210</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	27 837,810	27 837,810
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	576,500	576,500
- Frais de négociations de titres	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	67 611,103	67 611,103
- Sommes distribuables		2 170 113,797
<u>Montant fin de période au 30/09/2021</u>	<u>72 650 143,739</u>	<u>74 820 257,536</u>

3.8 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/09/2021 s'élèvent à **2 170 113,797** DT contre **3 292 699,536** DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Somme distribuables des exercices antérieurs	680,496	652,763	647,618
Résultat d'exploitation	2 217 162,876	2 401 078,266	3 230 348,500
Régularisation du résultat d'exploitation	-47 729,575	83 955,379	61 703,418
Total	2 170 113,797	2 485 686,408	3 292 699,536

3.9 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 1 Charges de gestion des placements	168 635,864	515 971,301	188 572,549	551 644,436	742 504,830
Rémunération du gestionnaire	38 411,504	117 526,800	42 952,636	125 652,349	169 126,109
Rémunération du dépositaire	18 737,323	57 330,152	20 952,508	61 293,837	82 500,549
Rémunération des distributeurs	111 487,037	341 114,349	124 667,405	364 698,250	490 878,172

3.10 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 2 Autres charges	24 976,671	75 844,739	29 884,236	87 894,853	118 033,293
Redevance CMF	18 737,323	57 330,152	20 952,508	61 293,837	82 500,549
Abonnement des charges budgétisées	6 239,348	18 514,587	8 931,728	26 601,016	35 532,744

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Abonnement des charges budgétisées	6 239,348	18 514,587	8 931,728	26 601,016	35 532,744
Taxes	1 619,952	4 807,030	2 386,741	7 108,338	9 495,079
Frais bancaires	34,287	101,743	30,904	92,038	122,940
Publication BO CMF	329,032	976,368	378,557	1 127,442	1 506,000
Honoraires CAC	1 709,234	5 071,966	1 704,564	5 076,636	6 781,200
Frais AGO et publications	1 034,514	3 069,809	1 414,569	4 212,956	5 627,525
Jetons de Présence	1 512,329	4 487,671	3 016,393	8 983,606	12 000,000

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

* la gestion du portefeuille de la SICAV,

* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1^{er} janvier 2017.

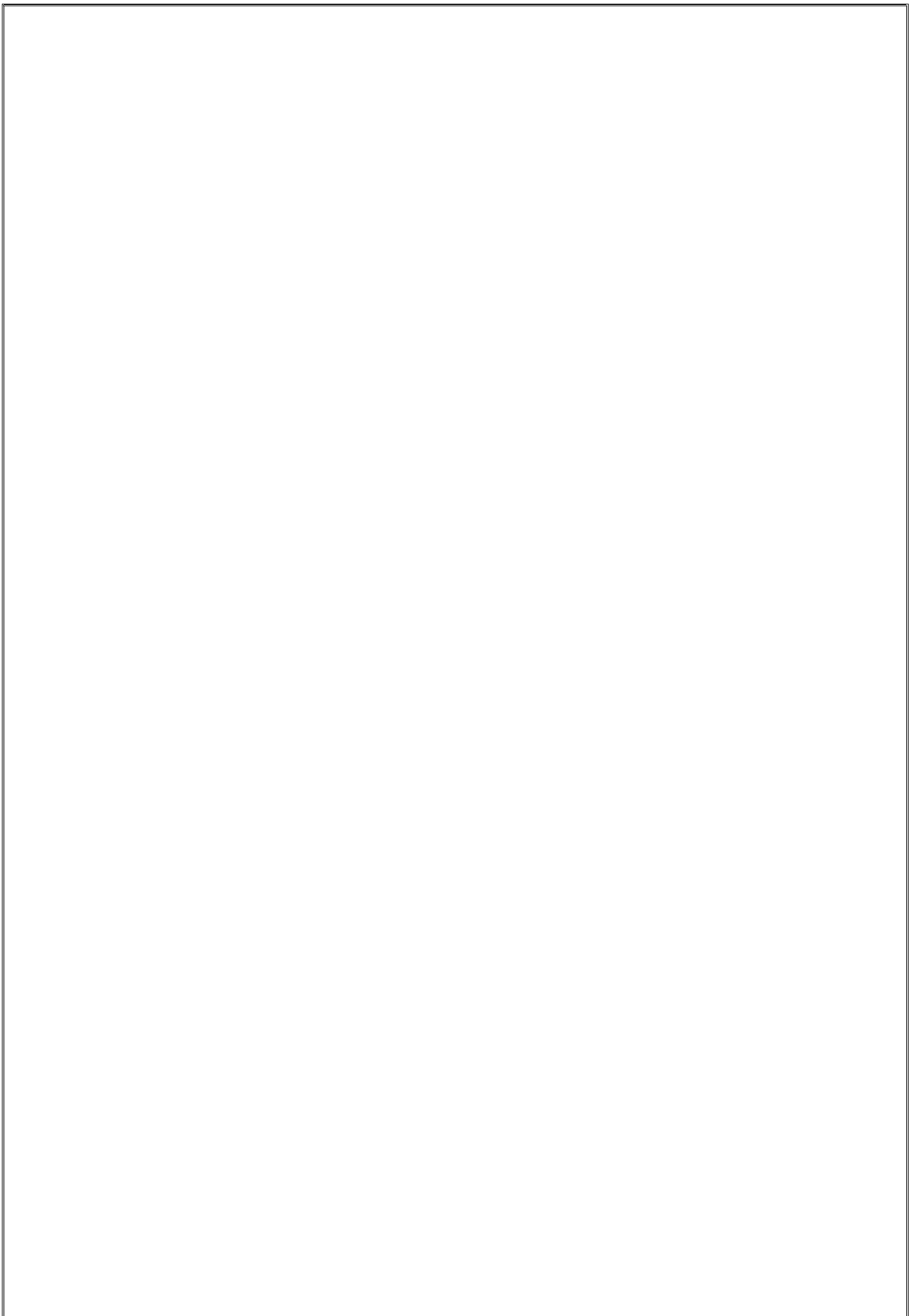
4-2 Rémunération du dépositaire

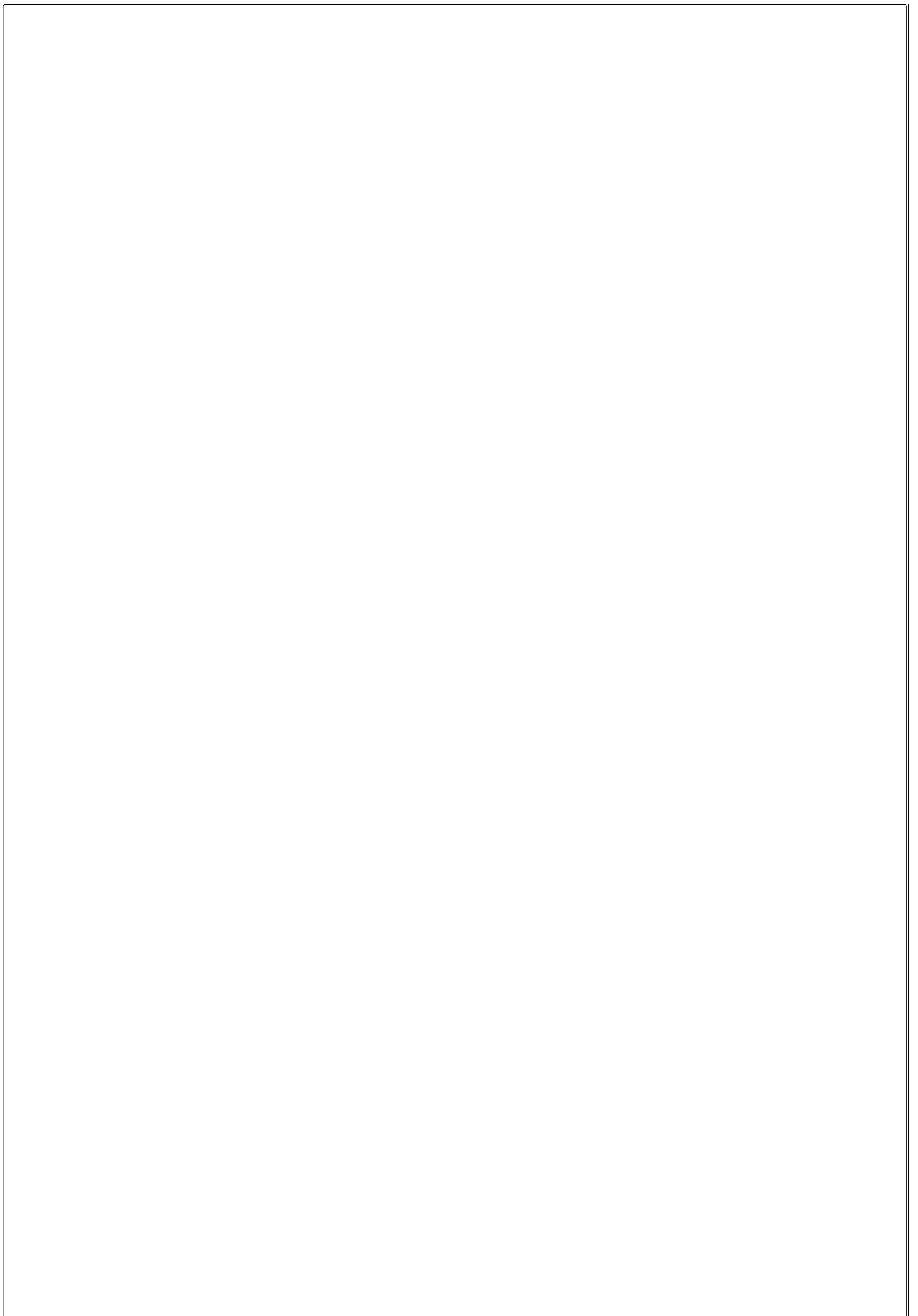
L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.





UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » au 30 Septembre 2021 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2021, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 044 314** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **5 680** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » au 30 Septembre 2021, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des

différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 23,05% de l'actif au 30 septembre 2021. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

✓ L'emploi au titre des obligations émises par la société Tunisie Leasing et Factoring représentent, au 30 septembre 2021, 10,38% de l'actif de l'Union Financière Hannibal Sicav dépassant, ainsi, le seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 Octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
<u>ACTIFS</u>					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	803 382,360	773 983,654	794 969,887
	a- Actions et droits rattachés		90 467,454	464 646,863	464 396,861
	b- Obligations et valeurs assimilées		712 914,906	264 309,191	285 021,826
	c- Titres OPCVM		0,000	45 027,600	45 551,200
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	240 760,536	263 057,542	201 825,248
	a- Placements monétaires		0,000	95 737,419	97 335,918
	b- Disponibilités		240 760,536	167 320,123	104 489,330
AC 3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.3	171,215	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			1 044 314,111	1 037 041,196	996 795,135
<u>PASSIF</u>					
			<u>25 846,708</u>	<u>31 919,135</u>	<u>30 396,782</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	4 622,780	9 020,857	4 164,929
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	21 223,928	22 898,278	26 231,853
<u>ACTIF NET</u>			<u>1 018 467,403</u>	<u>1 005 122,061</u>	<u>966 398,353</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	1 021 900,962	1 011 532,087	974 985,775
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	<u>-3 433,559</u>	<u>-6 410,026</u>	<u>-8 587,422</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-8 905,261	1,663	1,592
	b- Sommes distribuables de l'exercice encours		5 471,702	-6 411,689	-8 589,014
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			1 044 314,111	1 037 041,196	996 795,135

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	12 250,356	27 698,144	11 017,365	20 557,002	26 822,369
Dividendes		0,000	4 960,375	6 951,250	6 951,250	8 826,250
Revenus des obligations et valeurs assimilées		12 250,356	22 737,769	4 066,115	13 605,752	17 996,119
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	0,000	3 696,241	1 535,030	3 664,866	5 263,365
Total des revenus des placements		12 250,356	31 394,385	12 552,395	24 221,868	32 085,734
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.8	-3 291,568	-8 264,376	-3 025,828	-8 988,183	-12 087,558
Revenu net des placements		8 958,788	23 130,009	9 526,567	15 233,685	19 998,176
<u>CH 2</u> Autres charges	3.9	-5 949,151	-17 704,323	-7 376,395	-21 645,120	-28 899,323
Résultat d'exploitation		3 009,637	5 425,686	2 150,172	-6 411,435	-8 901,147
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		-48,037	46,016	143,144	-0,254	312,133
Sommes distribuables de la période		2 961,600	5 471,702	2 293,316	-6 411,689	-8 589,014
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		48,037	-46,016	-143,144	0,254	-312,133
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		84,189	56 828,123	18 237,763	-43 231,048	-32 284,115
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		2 601,800	-73 867,964	0,000	4 262,111	-849,564
Frais de négociation de titres		-15,375	- 1 507,984	-	-259,572	-278,809
Résultat net de la période		5 680,251	-13 122,139	20 387,935	-45 639,944	-42 313,635

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>5 680,251</u>	<u>-13 122,139</u>	<u>20 387,935</u>	<u>-45 639,944</u>	<u>-42 313,635</u>
a- Résultat d'exploitation	3 009,637	5 425,686	2 150,172	-6 411,435	-8 901,147
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	84,189	56 828,123	18 237,763	-43 231,048	-32 284,115
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 601,800	-73 867,964	0,000	4 262,111	-849,564
d- Frais de négociation de titres	-15,375	-1 507,984	0,000	-259,572	-278,809
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-7 366,480</u>	<u>-7 366,480</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-10 747,072</u>	<u>65 191,189</u>	<u>-17 166,408</u>	<u>45 682,464</u>	<u>3 632,447</u>
a- Souscriptions	0,000	172 437,511	0,000	160 549,652	160 549,652
- Capital	0,000	162 600,000	0,000	143 700,000	143 700,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	10 829,588	0,000	16 237,907	16 237,907
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	-992,077	0,000	611,745	611,745
b- Rachats	10 747,072	107 246,322	17 166,408	114 867,188	156 917,205
- Capital	10 100,000	100 600,000	16 300,000	106 200,000	145 200,000
- Régularisation des sommes non distribuables	599,035	7 366,576	1 009,523	8 604,697	11 967,030
- Régularisation des sommes distribuables	48,037	-720,254	-143,115	62,491	-249,825
VARIATION DE L'ACTIF NET	-5 066,821	52 069,050	3 221,527	-7 323,960	-46 047,668
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	1 023 534,224	966 398,353	1 001 900,534	1 012 446,021	1 012 446,021
b- En fin de période	1 018 467,403	1 018 467,403	1 005 122,061	1 005 122,061	966 398,353
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	9 664	8 943	9 496	8 958	8 958
b- En fin de période	9 563	9 563	9 333	9 333	8 943
VALEUR LIQUIDATIVE	106,500	106,500	107,695	107,695	108,061
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	2,20%	-1,93%	8,25%	-5,40%	-3,72%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2021

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est une SICAV mixte de type distribution qui a été créée en 1999. Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

2.3- Evaluation des autres placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date. En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres. Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018. La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-09-2021 par des actions et des obligations & valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% l'Actif
Actions		57 729,663	90 467,454	8,66%
SFBT	4 125	44 138,943	76 432,125	7,32%
SOTUVER	2 079	13 590,720	14 035,329	1,34%
Obligations des Sociétés		308 107,460	319 205,251	30,57%
ATL 2017-1 CA 7.55%	270	5 397,300	5 576,017	0,53%
ATL 2018-1 CA 8.3%	1 100	44 000,400	44 608,733	4,27%
ATT- LEAS 2018-1-T+2.3%	600	24 000,000	24 486,825	2,34%
ATT Leasing SUB 2020-1 10,25%	300	30 000,000	32 075,836	3,07%
CIL 2017 -2 - 7.95%	500	20 000,000	20 696,986	1,98%
CIL 2018 -1 - 10.6%	300	17 910,600	18 985,353	1,82%
HL 2016-2 7.65%	600	12 000,000	12 617,701	1,21%
HL 2017-3 8%	500	20 000,000	20 869,698	2,00%
HL 2018-1 8.3%	500	20 000,000	20 458,433	1,96%
TLG 2018-1 CA T+2.3%	70	2 731,960	2 809,265	0,27%
TLF 2019 A 11.4%	200	12 067,200	12 352,042	1,18%
TLF 2021-1 9.7 %	900	90 000,000	93 233,688	8,93%
UIB SUB 2016-A 7.4%	500	10 000,000	10 434,674	1,00%
Emprunt national et BTA		386 240,000	393 709,655	37,70%
BTA		86 240,000	88 340,888	8,46%
BTA-04-2028	40	37 380,000	38 384,450	3,68%
BTA-05-2022	50	48 860,000	49 956,438	4,78%
Emprunt national		300 000,000	305 368,767	29,24%
EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	750	75 000,000	76 330,850	7,31%
EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	225	225 000,000	229 037,917	21,93%
				-
Total		752 077,123	803 382,360	76,93%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Revenus des Actions	0,000	2 949,375	6 951,250	6 951,250	8 826,250
Revenus des titres OPCVM	0,000	2 011,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	12 250,356	22 737,769	4 066,115	13 605,752	17 996,119
Revenus des obligations privées	11 014,279	19 077,406	2 830,038	9 909,289	13 063,579
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	1 236,077	3 660,363	1 236,077	3 696,463	4 932,540
Total	12 250,356	27 698,144	11 017,365	20 557,002	26 822,369

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30-09-2021 à 240 760,536 DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020	% de l'Actif
Placements monétaires		0,000	95 737,419	97 335,918	0,00%
Disponibilités	(1)	240 760,536	167 320,123	104 489,330	23,05%
Total		240 760,536	263 057,542	201 825,248	23,05%

(1) Les disponibilités au 30-09-2021 s'analysent comme suit :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Avoirs en banque	240 760,536	167 320,123	104 489,330
Total	240 760,536	167 320,123	104 489,330

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	1 078,593	1 535,030	3 664,866	5 263,365
Intérêts des dépôts à terme	0,000	2 617,648	0		0
TOTAL	0,000	3 696,241	1 535,030	3 664,866	5 263,365

3.3 –Autres actifs :

	Libelle	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
AC 4	Autres Actifs	171,215	0,000	0,000
	RS sur obligations	171,215	0,000	0,000

3.4 –Opérateurs créditeurs :

	Libelle	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
PA 1	Opérateurs créditeurs	4 622,780	9 020,857	4 164,929
	Frais de gestionnaire	1 161,112	1 123,979	1 117,796
	Frais de dépositaire	346,259	790,060	198,167
	Frais de distributeurs	3 115,409	7 106,818	2 848,966

3.5 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
PA 2	Autres créditeurs divers	21 223,928	22 898,278	26 231,853
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	101,700	0,000	905,722
	Redevance CMF	83,877	82,512	82,230
	Charges à payer sur l'exercice encours	21 038,351	22 815,766	25 243,901

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2020</u>	
* Montant en nominal	894 300
* Nombre de titres	8 943
* Nombre d'actionnaires	75
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	162 600
* Nombre de titres émis	1 626
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	100 600
* Nombre de titres rachetés	1 006
<u>Capital au 30/09/2021</u>	
* Montant en nominal	956 300
* Nombre de titres	9 563
* Nombre d'actionnaires	73

La variation de l'actif net de la période allant du 01-01-2021 au 30-09-2021 s'élève à **52 069,050** dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV au 30-09-2021 est de 9 563 contre 8 943 au 31-12-2020.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2020</u>	<u>974 985,775</u>	<u>974 985,775</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>162 600,000</u>	<u>162 600,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-100 600,000</u>	<u>-100 600,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-15 084,813</u>	<u>-18 518,372</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	56 828,123	56 828,123
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-73 867,964	-73 867,964
- Frais de négociation de titres	-1 507,984	-1 507,984
- Régularisation des sommes non distribuables	3 463,012	3 463,012
- Sommes distribuables		-3 433,559
<u>Montant fin de période au 30-09-2021</u>	<u>1 021 900,962</u>	<u>1 018 467,403</u>

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30-09-2021 s'élèvent à -3 433,559 DT contre -8 587,422 DT au 31-12-2020 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Somme distribuables des exercices antérieurs	-8 905,261	1,663	1,592
Résultat d'exploitation	5 425,686	-6 411,435	-8 901,147
Régularisation du résultat d'exploitation	46,016	-0,254	312,133
<u>Total</u>	<u>-3 433,559</u>	<u>-6 410,026</u>	<u>-8 587,422</u>

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 1 Charges de gestion des placements	3 291,568	8 264,376	3 025,828	8 988,183	12 087,558
Rémunération du gestionnaire	1 161,112	3 358,464	1 123,980	3 363,563	4 481,360
Rémunération du dépositaire	213,059	490,623	190,194	562,487	760,654
Rémunération des distributeurs	1 917,397	4 415,289	1 711,654	5 062,133	6 845,544

3.9 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libelle	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 2 Autres charges	5 949,151	17 704,323	7 376,395	21 645,120	28 899,323
Redevance CMF	258,031	746,347	249,775	747,470	995,868
Services bancaires et assimilés	0,000	70,196	165,440	165,440	210,065
Abonnement des charges budgétisées	5 691,120	16 887,780	6 961,180	20 732,210	27 693,390

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Abonnement des charges budgétisées	5 691,120	16 887,780	6 961,180	20 732,210	27 693,390
Taxes	94,993	281,883	65,665	195,568	261,233
Frais bancaires	22,635	67,165	28,256	84,154	112,410
Publication BO CMF	354,238	1 051,162	353,270	1 052,130	1 405,400
Honoraires CAC	1 709,234	5 071,966	1 704,564	5 076,636	6 781,200
Frais AGO et publications	893,564	2 651,555	1 194,629	3 557,917	4 752,546
Jetons de Présence	2 016,438	5 983,562	3 016,393	8 983,607	12 000,000
Alpha mena	600,042	1 780,558	598,402	1 782,198	2 380,600
Autres	-0,024	-0,071	0,000	0,001	0,001

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE, ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,45% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30 Septembre 2021 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2021, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **69 311 251** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **884 206** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30 Septembre 2021, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Le portefeuille titres composé des titres d'organismes de placement collectif, emprunts obligataires et bons de trésor assimilables représente 80,23 % de l'actif au 30 Septembre 2021. Cette portion est supérieure au seuil de 80% fixé par 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 OCTOBRE 2021

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
ACTIFS					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	55 610 220,924	41 979 907,397	40 824 898,854
	a- Obligations et valeurs assimilées		55 099 205,924	39 169 352,397	37 986 238,854
	b- Titres OPCVM		511 015,000	2 810 555,000	2 838 660,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	13 701 029,866	26 205 907,610	30 311 092,246
	a- Placements monétaires		8 034 336,909	6 875 345,642	5 380 508,785
	b- Disponibilités		5 666 692,957	19 330 561,968	24 930 583,461
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	0,000	4 645,978	297,357
TOTAL ACTIF			69 311 250,790	68 190 460,985	71 136 288,457
PASSIF			265 786,461	366 645,763	244 841,798
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	248 099,693	343 387,756	191 083,472
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	17 686,768	23 258,007	53 758,326
ACTIF NET			69 045 464,329	67 823 815,222	70 891 446,659
CP 1	Capital	3.7	66 892 022,267	65 606 871,930	67 872 965,550
CP 2	Sommes capitalisables	3.8	2 153 442,062	2 216 943,292	3 018 481,109
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice encours		2 153 442,062	2 216 943,292	3 018 481,109
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			69 311 250,790	68 190 460,985	71 136 288,457

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
PR 1	Revenus du portefeuille-titres	3.1	843 013,863	1 832 100,016	536 700,607	1 733 968,988	2 273 692,652
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		843 013,863	1 832 100,016	536 700,607	1 686 048,488	2 225 772,152
	Revenus des titres OPCVM		0,000	0,000	0,000	47 920,500	47 920,500
PR 2	Revenus des placements monétaires	3.2	177 821,069	1 022 806,152	279 314,221	668 995,869	1 035 264,580
	Total des revenus des placements		1 020 834,932	2 854 906,168	816 014,828	2 402 964,857	3 308 957,232
CH 1	Charges de gestion des placements	3.9	-160 910,948	-487 424,123	-141 892,736	-394 015,501	-552 182,165
	Revenu net des placements		859 923,984	2 367 482,045	674 122,092	2 008 949,356	2 756 775,067
CH 2	Autres charges	3.10	-24 199,948	-72 914,985	-24 165,924	-68 797,077	-94 771,213
	Résultat d'exploitation		835 724,036	2 294 567,060	649 956,168	1 940 152,279	2 662 003,854
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation		-68 019,715	-141 124,998	251 267,353	276 791,013	356 477,255
	Sommes capitalisables de la période		767 704,321	2 153 442,062	901 223,521	2 216 943,292	3 018 481,109
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		68 019,715	141 124,998	-251 267,353	-276 791,013	-356 477,255
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		17 196,059	33 603,415	47 700,120	63 932,640	112 402,760
	Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		31 286,337	143 132,241	0,000	45 340,000	82 511,000
	Frais de négociation de titres		0,000	-632,616	0,000	-5 712,927	-5 759,301
	Résultat net de la période		884 206,432	2 470 670,100	697 656,288	2 043 711,992	2 851 158,313

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>884 206,432</u>	<u>2 470 670,100</u>	<u>697 656,288</u>	<u>2 043 711,992</u>	<u>2 851 158,313</u>
a- Résultat d'exploitation	835 724,036	2 294 567,060	649 956,168	1 940 152,279	2 662 003,854
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	17 196,059	33 603,415	47 700,120	63 932,640	112 402,760
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	31 286,337	143 132,241	0,000	45 340,000	82 511,000
d- Frais de négociation de titres	0,000	-632,616	0,000	-5 712,927	-5 759,301
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-2 099 532,679</u>	<u>-4 316 652,430</u>	<u>8 986 475,576</u>	<u>11 217 942,023</u>	<u>13 478 127,139</u>
a- Souscriptions	6 860 971,149	35 158 907,214	13 414 164,965	31 906 714,561	46 806 806,232
- Capital	5 861 700,000	30 437 800,000	11 980 800,000	28 797 200,000	41 963 700,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	999 271,149	4 721 107,214	1 433 364,965	3 109 514,561	4 843 106,232
b- Rachats	8 960 503,828	39 475 559,644	4 427 689,389	20 688 772,538	33 328 679,093
- Capital	7 640 900,000	34 094 500,000	3 956 800,000	18 745 700,000	29 910 700,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 319 603,828	5 381 059,644	470 889,389	1 943 072,538	3 417 979,093
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1 215 326,247	-1 845 982,330	9 684 131,864	13 261 654,015	16 329 285,452
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	70 260 790,576	70 891 446,659	58 139 683,358	54 562 161,207	54 562 161,207
b- En fin de période	69 045 464,329	69 045 464,329	67 823 815,222	67 823 815,222	70 891 446,659
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	603 671	622 446	522 191	501 916	501 916
b- En fin de période	585 879	585 879	602 431	602 431	622 446
VALEUR LIQUIDATIVE	117,849	117,849	112,583	112,583	113,891
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,98%	4,65%	4,45%	4,76%	4,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2021

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-09-2021 d'obligations et valeurs assimilées et de titres d'OPCVM. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

LIBELLE		30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Emprunts d'Etat et BTA	(1)	45 802 307,795	24 449 282,354	24 125 361,668
Obligations des Sociétés	(2)	9 296 898,129	14 720 070,043	13 860 877,186
Titres d'OPCVM	(3)	511 015,000	2 810 555,000	2 838 660,000
Total		55 610 220,924	41 979 907,397	40 824 898,854

(1) Emprunts d'Etat et BTA:

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
Emprunts d'Etat et BTA		44 086,652,000	45 802 307,795	66,08%
BTA		23 186 652,000	24 528 283,685	35,39%
BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	1 976 258,714	2,85%
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	9 046 713,525	13,05%
BTA082022	50	47 700,000	50 013,736	0,07%
BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	13 455 297,710	19,41%
Emprunts d'Etat		20 900 000,000	21 274 024,110	30,69%
EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	52 250	5 225 000,000	5 317 715,836	7,67%
EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	15 675	15 675 000,000	15 956 308,274	23,02%

(2) Obligations des sociétés :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		8 920 961,848	9 296 898,129	13,41%
A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	10 000	1 000 000,000	1 046 579,726	1,51%
ATL 2018-1 CA 8.3%	4 109	164 360,448	166 632,849	0,24%
ATT- LEAS 2018-1-T+2.3%	20 000	800 000,000	816 227,482	1,18%
ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	600 000,000	628 842,740	0,91%
ATTIJARI BANK SUB 2017 T 7,4%	20 000	400 000,000	407 979,836	0,59%
ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	9 700	970 000,000	1 037 118,685	1,50%
BNASUB09	1 700	33 932,000	34 642,843	0,05%
BTE 2016-A 7.4%	10 000	200 000,000	208 077,150	0,30%
CIL 2017 -2 - 7.95%	5 000	200 000,000	206 969,863	0,30%
CIL 2018-1 - 10.6%	5 038	302 249,400	320 298,083	0,46%
CIL 2018-1 T+2.5%	187	11 220,000	11 774,221	0,02%
HL 2016-2 7.65%	10 000	200 000,000	210 295,014	0,30%
HL 2017-3 8%	20 000	800 000,000	834 787,946	1,20%
HL 2018-1 8.3%	15 000	600 000,000	613 752,986	0,89%
HL 2020-2 10.6%	5 000	500 000,000	537 404,931	0,78%
TLF 2021-1 9.7 %	5 000	500 000,000	517 964,931	0,75%
TLS2017-2- 7.95%	15 000	600 000,000	624 568,767	0,90%
TLS2018-1 7.95%	16 000	639 200,000	655 593,117	0,95%
UIB SUB 2016-A 7.4%	20 000	400 000,000	417 386,959	0,60%

(3) TITRES OPCVM :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
Titres OPCVM		505 702,161	511 015,000	0,74%
Union Financière ALYSSA SICAV	5 000	505 702,161	511 015,000	0,74%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000	0,000	47 920,500	47 920,500
Revenus des obligations et valeurs assimilées	843 013,863	1 832 100,016	536 700,607	1 686 048,488	2 225 772,152
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	312 709,258	927 930,737	312 709,252	931 327,225	1 244 040,619
Revenus des obligations privées	530 304,605	904 169,279	223 991,355	754 721,263	981 731,533
TOTAL	843 013,863	1 832 100,016	536 700,607	1 733 968,988	2 273 692,652

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2021, à 13 701 029,866 DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	8 034 336,909	6 875 345,642	5 380 508,785	11,59%
Disponibilités	(2)	5 666 692,957	19 330 561,968	24 930 583,461	8,18%
Total		13 701 029,866	26 205 907,610	30 311 092,246	19,77%

(1) Placements monétaires :**Certificats de dépôt :**

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
CD AIL 8.8 % 370J	2000	21/06/2021	2 000 000,000	2 039 893,334	2,94%
CD UBCI 2021-09-13	2000	13/09/2021	1 994 454,840	1 999 443,749	2,88%
CD UBCI 2021-09-20	4000	20/09/2021	3 988 909,681	3 994 999,826	5,76%
Total certificats de dépôts			7 983 364,521	8 034 336,909	11,59%

(2) Disponibilités :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Dépôts à terme	0,000	0,000	8 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	0,000	0,000	47 763,946
Intérêts courus/DAV (POT)	77 404,486	130 680,616	205 694,043
Avoirs en banque	5 589 288,471	19 199 881,352	16 677 125,472
Total	5 666 692,957	19 330 561,968	24 930 583,461

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	4 314,371	6 140,124	14 659,466	21 053,459
Intérêts des certificats de dépôts	76 312,394	410 042,658	86 636,142	195 320,143	305 211,994
Intérêts des dépôts à terme	101 508,675	608 449,123	186 537,955	459 016,260	708 999,127
TOTAL	177 821,069	1 022 806,152	279 314,221	668 995,869	1 035 264,580

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
AC 3	<u>Créances d'exploitations</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
AC 4	<u>Autres Actifs</u>	<u>0,000</u>	<u>4 645,978</u>	<u>297,357</u>
	RS sur achats Obligations	0,000	4 645,978	297,357

3.5 –Opérateurs créditeurs :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>248 099,693</u>	<u>343 387,756</u>	<u>191 083,472</u>
	Frais de gestionnaire	71 515,976	63 063,435	70 296,293
	Frais de dépositaire	36 093,677	57 768,409	17 574,075
	Frais des distributeurs	140 490,040	222 555,912	103 213,104

3.6 – Autres créditeurs divers :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>17 686,768</u>	<u>23 258,007</u>	<u>53 758,326</u>
	Etat, retenue à la source	101,700	0,000	27 979,289
	Redevance CMF	5 810,896	5 414,761	5 962,817
	Charges à payer sur l'exercice encours	11 774,172	17 843,246	19 816,220

3.7 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2020</u>	
* Montant en nominal	62 244 600
* Nombre de titres	622 446
* Nombre d'actionnaires	425
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	30 437 800
* Nombre de titres émis	304 378
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	34 094 500
* Nombre de titres rachetés	340 945
<u>Capital au 30/09/2021</u>	
* Montant en nominal	58 587 900
* Nombre de titres	585 879
* Nombre d'actionnaires	416

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 30/09/2021 s'élève à -1 845 982,330 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 30/09/2021 est de 585 879 contre 622 446 au 31/12/2020.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2020</u>	<u>67 872 965,550</u>	<u>67 872 965,550</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>30 437 800,000</u>	<u>30 437 800,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-34 094 500,000</u>	<u>-34 094 500,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>2 675 756,717</u>	<u>4 829 198,779</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	33 603,415	33 603,415
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	143 132,241	143 132,241
- Frais de négociation de titres	-632,616	-632,616
- Régularisation des sommes capitalisables	-476 322,175	-476 322,175
- Résultat de l'exercice antérieur	3 018 481,109	3 018 481,109
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	-42 505,257	-42 505,257
- Sommes capitalisables		2 153 442,062
<u>Montant fin de période au 30/09/2021</u>	<u>66 892 022,267</u>	<u>69 045 464,329</u>

3.8 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/09/2021 s'élèvent à **2 153 442,062** DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Résultat d'exploitation	2 294 567,060	1 940 152,279	2 662 003,854
Régularisation du résultat d'exploitation	-141 124,998	276 791,013	356 477,255
Total	2 153 442,062	2 216 943,292	3 018 481,109

3.9 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 1 Charges de gestion des placements	160 910,948	487 424,123	141 892,736	394 015,501	552 182,165
Rémunération du gestionnaire	71 515,976	216 632,938	63 063,436	175 117,997	245 414,291
Rémunération du dépositaire	17 878,996	54 158,247	15 765,864	43 779,507	61 353,583
Rémunération des distributeurs	71 515,976	216 632,938	63 063,436	175 117,997	245 414,291

3.10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 2 Autres charges	24 199,948	72 914,985	24 165,924	68 797,077	94 771,213
Redevance CMF	17 878,996	54 158,247	15 765,864	43 779,507	61 353,583
Abonnement des charges budgétisées	6 320,952	18 756,738	8 400,060	25 017,570	33 417,630

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Abonnement des charges budgétisées	6 320,952	18 756,738	8 400,060	25 017,570	33 417,630
Taxes	1 346,604	3 995,902	1 896,784	5 649,117	7 545,901
Frais bancaires	26,234	77,846	28,256	84,154	112,351
Publication BO CMF	328,881	975,919	353,270	1 052,130	1 405,400
Honoraires CAC	1 709,234	5 071,966	1 704,564	5 076,636	6 781,200
Frais AGO et publications	893,568	2 651,555	1 400,808	4 171,970	5 572,778
Jetons de Présence	2 016,438	5 983,562	3 016,393	8 983,607	12 000,000
Autres (*)	-0,008	-0,011	-0,015	-0,044	0,000

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.